

panorapresse.ouest-france.fr

À Trouville-sur-Mer, le collège Charles-Mozin retrouve sa classe musicale

4-5 minutes

Éducation. Après trois ans de fermeture, le collège Charles-Mozin à [Trouville-sur-Mer](#) va retrouver une Classe à horaires aménagés musique (Cham) à partir de septembre.

Décryptage

« C'est le sésame ! », lance Coralie Leforestier, la principale du collège Charles-Mozin (273 élèves) à [Trouville-sur-Mer](#) en montrant le document de l'inspection académique, daté du 17 février. Il valide le retour de la Cham (Classe à horaires aménagés en musique) à dominante instrumentale pour les élèves allant de la 6^e à la 3^e. « On repart de zéro car il faut trouver les financements et effectuer le recrutement des professeurs mais nous allons la reconstruire au fur et à mesure ! » L'ouverture est prévue à la rentrée scolaire de septembre 2026.

Pourquoi la Cham avait fermé ?

La Cham, ouverte en 2011, a disparu en septembre 2023 en raison de la fermeture de l'école de musique intercommunale Claude-Bolling en décembre 2022. La raison ? Les élus avaient souligné à l'époque « des problèmes financiers » et « une baisse du nombre d'élèves » dans cette école. Une Société publique locale ([SPL](#)) devait prendre le relais du syndicat mixte intercommunal mais le projet a été abandonné. Cette fermeture a entraîné dans sa chute la Cham à la fin de l'année scolaire 2022-2023. « C'était notre partenaire pour ce dispositif », précise la principale.

Qui est le partenaire aujourd'hui ?

Le retour de la Cham a été porté par le collège mais aussi par Nicolas Janssens, professeur d'éducation musicale en poste depuis septembre 2023 et Musiques en Côte fleurie, le nouveau partenaire. « L'association a été créée en février 2023 car de nombreuses personnes étaient orphelines de l'école de musique », explique Philippe Heudron, le président qui compte près d'une centaine d'adhérents. « Nous avons un local dédié à [Villers-sur-Mer](#) avec des enseignements sur différents instruments, des stages et deux chœurs. » L'association sera, entre autres, en charge du recrutement des élèves et des professeurs mais aussi de la rémunération.

En quoi va consister cette Cham ?

Il s'agit d'un enseignement musical optionnel de 3 heures par semaine en complément de l'heure d'éducation musicale prévue dans le programme pédagogique classique. L'emploi du temps des élèves est donc adapté. « Il y a la culture musicale, la pratique vocale et la pratique musicale collective », précise la principale. « Il y avait un véritable besoin dans le territoire. » Ce dispositif est ouvert aux élèves de l'établissement mais aussi à l'ensemble des collégiens du territoire : [Honfleur](#), [Pont-l'Évêque](#), [Villers-sur-Mer](#)... « C'est une offre attractive pour faire venir des élèves dans notre établissement avec une dérogation. Cette plus-value démographique permet d'aider à stabiliser nos effectifs. » À savoir que cette Cham sera la quatrième dans le [Calvados](#) avec [Orbec](#), [Lisieux](#) et [Caen](#). « C'est aussi ouvert aux élèves inscrits dans une école de musique afin de bénéficier de deux heures de formation musicale hebdomadaire. »

Quels sont les instruments disponibles ?

Il sera possible d'apprendre à jouer de la guitare, du violon, du violoncelle, de la flûte et de la clarinette. « Ils pourront jouer avec les anciens instruments de l'école de musique qui sont mis à disposition par la communauté de communes Cœur côte fleurie », précise la principale. « La collectivité nous prête aussi un piano. »

Les collégiens pourront en complément participer à l'heure de chorale chaque semaine, ouverte à tous les collégiens, sur le temps méridien.

Jusqu'au mercredi 8 avril, inscription en 6^e Cham (entretien, commission d'affectation et décision en mai/juin 2026). Renseignements au 02 31 88 59 97.

Aurore Coué



Philippe Heudron, président de l'association Musiques en Côte fleurie et Coralie Leforestier, la principale du collège Charles-Mozin, dans la salle qui va retrouver la classe Cham. | Ouest-France